

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, mercredi 9 avril 2025

« Mon p'tit panier » : les premiers jeunes aidés pour mieux manger

Les six premiers bénéficiaires de l'opération « Mon p'tit panier » ont perçu mardi 8 avril sur l'appli éponyme 50 euros sur les 200 euros qui leur sont attribués pour acheter des produits auprès d'agriculteurs ou de fournisseurs locaux. Pour ces premiers bénéficiaires, les achats se feront à la Borieta à Carcassonne.

Ce dispositif, financé par l'Etat dans le cadre d'une opération plus large intitulée « Mieux Manger », débute sur le territoire de Carcassonne Agglo et va permettre à des jeunes en difficulté d'accéder à une alimentation saine et équilibrée tout en soutenant les agriculteurs locaux.

Mon p'tit panier, c'est quoi ?

Carcassonne Agglo pilote cette opération d'un montant de **200 000 €** à destination de 1000 jeunes en situation de précarité. Via une application, ils recevront **200 euros** à utiliser chez certains producteurs et points de vente locaux agréés. Une douzaine de producteurs ont déjà donné leur accord. La chambre d'agriculture et depuis peu la MSA vont proposer à de nouveaux producteurs de rejoindre le dispositif.

Qui peut y postuler ?

« Mon p'tit panier » s'adresse aux jeunes du territoire, âgés de 18 à 25 ans (28 ans pour les personnes en situation de handicap), étudiant ou pas.

Les étudiants boursiers sont prioritaires et doivent aussi avoir fait un bilan social avec une assistante sociale auprès d'une Maison Des Solidarités ou du Crous.

Pour les autres, il faut passer par la MLOA qui fera une évaluation de la situation.

Comment ça marche ?

Les 1000 jeunes retenus téléchargent l'appli « Mon p'tit panier » et se verront remettre un identifiant et un code. Les agriculteurs ou commerces participants sont géolocalisés et cartographiés. Le jour des achats, les jeunes flashent un QR Code et la somme leur sera directement débitée. La première enveloppe sera de 50 euros et les suivantes de 20 euros à utiliser dans les 7 mois.

Des ateliers cuisine seront proposés, notamment pour les jeunes validés de la MLOA afin de les aider à changer leur comportement. Une initiative qui relève à la fois du Contrat Local de Santé et du Plan Territorial de Territoire.

monpetitpanier@carcassonne-agglo.fr

Infos auprès du Crous,